

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 23 juin 2021

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 22/06/2021**

\*\*\*\*\*

**Point 6 : Plan de développement des compétences par la formation 2021**

\*\*\*\*\*

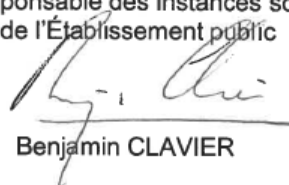
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 22 juin 2021 à 10h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 6 de l'ordre du jour concernant le plan de développement des compétences par la formation 2021 est le suivant :

**Pour : 4 voix : CFDT (4)**  
**Contre : 1 voix : SNUP (1)**  
**Abstention : 10 voix : UNSA (6) – CGT (3) - CFE-CGC (1)**

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER